

BILLET

Tournez
la tête...



Par
**YANN
MAREC**
Rédacteur en chef
adjoint

Alors, comme ça notre région se chercherait une idée de parc d'attractions ? Sur les treize régions de France, toutes ont trouvé leur style. Cela va de la queue à Mickey à la bedaine d'Obélix en passant par Spirou. Il y a les plus recherchés qui s'inspirent du contexte local comme le Futuroscope, ou l'histoire avec le Puy du Fou ou encore les dragons de terre avec Vulcania à Clermont. Oui, mais nous ? Eh bien rien. Pour l'instant, dit-on. Parce qu'un cabinet spécialisé pourrait bien déposer dans les prochains jours plusieurs propositions sur le bureau de Carole Delga. Et si pour une fois notre région ne tournait pas le dos à ce qu'elle a de plus précieux, de plus captivant à l'international, la douceur de sa mer Méditerranée. Est-ce que finalement le gisement n'est pas là : bâtir un projet autour de l'eau qui serait unique en France ? Ce serait à coup sûr l'incarnation de cette Occitanie toujours en quête d'une image identitaire. Toulouse a toujours regardé le sud et la Méditerranée. Alors poursuivons un rêve attractif !

À L'HORIZON

Salon
Les nautiques
de Port Camargue
du 14 au 17 avril



Éoliennes en mer : protéger aussi l'environnement

Énergie. Les bureaux d'études héraultais spécialisés Créocéan et Biotope ont été choisis par EolMed.

Dans l'aventure au long cours des éoliennes en mer qui s'écrit sur notre littoral, il existe des partenaires discrets mais indispensables à la réalisation de ces projets. Parmi eux, deux bureaux d'études spécialisés dans l'environnement, choisis par le consortium EolMed - porté par la société biterroise Quadran - en charge d'ériger une ferme pilote de quatre éoliennes au large de Gruissan et Port-la-Nouvelle. Et qui se doit de répondre à un cahier des charges. Les missions de Créocéan et Biotope : évaluer les impacts et aider à l'implantation de ces géants d'acier dans une zone prédéfinie située entre 18 et 25 km de la côte.

« Notre travail est de définir les contraintes d'ordre environnementales mais aussi réglementaires », indique Thibault Schwartz responsable de l'antenne régionale de Créocéan, basée à Montpellier. La structure avait déjà travaillé sur la sélection du lieu auprès de Quadran, « une zone de moindre contrainte ». Elle a désormais jusqu'à la fin de l'année pour livrer ses résultats. Ils sont de trois ordres. Le plus important : depuis mimars, son étude d'impact sur la faune marine a débuté. Soit évaluer les répercussions des éoliennes sur les poissons, le plancton, la qualité du sédiment et les "bébêtes" qui y vivent par exemple. « Pour la pêche, nous allons voir s'il y a des incidences



■ Un courantomètre a été placé par Créocéan (à g.) sous l'eau. Biotope utilise des avions pour compter les oiseaux.



DR

sur la ressource, les éoliennes peuvent avoir un effet réserve, être des DCP, dispositif concentrateur de poisson », poursuit Thibault Schwartz. Qui évoque également des tests sur les possibilités de coactivité, pour faire une zone d'aquaculture (huîtres, moules) près de la ferme pilote.

Des relevés sur le terrain

Dans le même temps, chez Biotope, dont le siège est basé à Mèze (Hérault), les spécialistes ont débuté des mesures sur la présence des cétacés - tortues, dauphins, rorqual - et aussi des... oiseaux ! « Il y a des impacts, la mor-

talité par les pales des éoliennes, notamment au printemps, lorsque les oiseaux partent ou viennent d'Afrique, il y a des routes migratoires prioritaires », indique Thomas Menut, directeur d'études. Et certaines espèces peuvent être protégées (comme le puffin des Baléares) ou non, rares ou patrimoniales, présentes ou non sur la zone concernée. Du coup, pour étudier sous l'eau et sur l'eau, Biotope doit faire avec l'absence de carte précise de fréquentation sous-marine et n'a d'autre solution que le terrain pour effectuer des relevés. Par bateau, une fois par mois pendant un an et aussi par avion, à 400 m d'altitude.

« Nous ne pouvons pas mettre de radar, on utilise donc ces deux méthodes complémentaires pour établir des cartes de fréquentation », complète le naturaliste. Les deux bureaux vont remettre leurs travaux au préfet avec les mesures et éventuelles compensations proposées, comme le déplacement de population. Par ailleurs, Créocéan travaille donc sur deux autres thématiques. Les mesures de houle, de courant et de vent calculées par une bouée spécialisée mise à l'eau mi-janvier au large de Gruissan-Leucate et gérée par l'équipe de la Rochelle. Pendant un an, elle va livrer de précieuses informations, par exem-

ple, sur la houle maximale que l'éolienne devra affronter, pour permettre notamment de dimensionner le flotteur et adapter les ancres. Enfin, l'étude des sols est primordiale pour EolMed afin de fixer les ancres. « Imaginez si au fond on tombe sur une tête de roche, il faut savoir s'il y a du sable, du rocher, du sédiment dur ou meuble », avertit Thibault Schwartz. Pour cela, ils vont faire des mesures au sonar, avec un poisson métallique diffuseur d'ondes ou encore des "carottes", des trous dans le sol pour tout vérifier.

YANICK PHILIPPONNAT
yphilipponnat@midilibre.com